

On remarquait, aux côtés des ministres, le général Zédé, gouverneur de Lyon; le préfet, le maire, etc.

Des discours ont été prononcés par MM. Compayré; Barbier, qui a fait l'historique de l'Institut; Cazeneuve, professeur de chimie à la Faculté de médecine, qui a parlé du rôle de la chimie dans la médecine et les sciences; Léo Vignon, le successeur de M. Raulin à la chaire de chimie industrielle, et enfin par M. Leygues qui a été fort applaudi.

Le ministre exprime la satisfaction qu'il éprouve à présider cette fête de la science, et félicite la ville de Lyon d'avoir montré une fois de plus ce que peuvent l'esprit d'initiative et le génie d'une grande cité. Il montre que l'Université de Lyon a bien compris ce que l'Etat attendait d'elle en s'associant aux aspirations et aux intérêts de la cité, en formant une armée d'élite qui défendra les frontières économiques de la France dans la guerre d'intérêts qui se livre, et rendra notre patrie plus grande et plus prospère.

Après ce discours, très applaudi, le ministre remet les décorations suivantes:

Chevaliers de la Légion d'honneur: MM. Raphaël Dubois, professeur à la Faculté des sciences; Bianconi, inspecteur d'Académie; Bachod, professeur au lycée;

Officiers de l'instruction publique: MM. Loret, Roux, Rigollot, Guerpillon, professeurs et chargés de cours à l'Université; Mme Vachon, directrice de l'Ecole supérieure;

Officiers d'académie: MM. Appleton, Cordier, Boyer, Couturier, Moreau, Barthélemy, Roman et Seyewetch, chargés de cours à l'Université.

Le Conseil de l'Université offre ce soir un grand banquet aux ministres dans la salle des Fêtes de l'hôtel de ville.

Au dessert, M. Leygues a annoncé la nomination, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Louis Lumière; d'officier de l'instruction publique, de MM. Lavigne, adjoint au maire; Voidier, conseiller municipal; Balland, sous-préfet de Villefranche; d'officier d'Académie, de M. Benassy, conseiller municipal.

Après le banquet, M. Leygues s'est rendu au Grand-Théâtre, où il a été accueilli, aux accents de la *Marseillaise*, par les applaudissements des spectateurs.

L'anniversaire de Bapaume

ARRAS. — Cet après-midi, à trois heures, a eu lieu à Bapaume la cérémonie anniversaire de la victoire, le 3 janvier 1871, du général Faidherbe sur l'armée allemande.

Un imposant cortège, composé de sociétés de gymnastique, patriotiques et musicales, et des sapeurs-pompiers, s'est rendu au cimetière de Bapaume, où la fanfare du Commerce d'Arras a joué la *Marseillaise*.

Après le dépôt de couronnes sur l'ossuaire des discours ont été prononcés, notamment par MM. Tailliandier, député; Goubet, conseiller général; Lenglet, maire d'Arras. Quelques manifestations en sens contraire se sont produites, mais les cris de: Vive l'armée! Vive la République! ont de beaucoup dominé les cris isolés.

Après la cérémonie au cimetière, toutes les sociétés, en cortège, sont allées déposer des couronnes à la statue de Faidherbe.

La neige

ROUEN. — La neige a fait sa réapparition dans la région; elle tombe depuis ce matin en grande abondance.

En ville, elle fond presque aussitôt, mais dans la campagne, il y en a presque un pied d'épaisseur.

Le vent souffle de l'Est en tempête avec une grande violence; de nombreuses lignes, télégraphiques et téléphoniques sont déjà rompues.

Argus.

BOITE AUX LETTRES

Suite et fin de l'incident du Salon, à propos de la lettre de M. Loviot que nous avons insérée:

Paris, le 7 janvier 1900.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je ne veux pas prolonger une polémique qui a déjà trop duré, et qui ne peut intéresser vos lecteurs. Je persiste à confirmer purement et simplement ce que j'ai dit à l'assemblée générale. Du reste, une lettre à M. Bonnat et une autre que M. Loviot lui-même m'a fait l'honneur de m'écrire de Pontailiac, le 3 août 1894, établissent clairement le rôle que j'ai eu dans les questions d'adjudication, dont la tradition a toujours existé dans la Société des artistes.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

E. BOISSEAU,
trésorier de la Société des
artistes français.

LES CONCERTS

Concert Chevillard

M. Camille Chevillard a normalement, naturellement succédé au très regretté Charles Lamoureux qui, depuis deux ans déjà, avait appelé le jeune chef d'orchestre à l'honneur de le suppléer et en avait fait ainsi le maître de chapelle de premier ordre dont j'ai dit maintes fois le haut et ferme talent. Dans ces deux dernières années, si M. Chevillard n'a pas dirigé officiellement l'Association, il a eu, du moins, c'est certain, une large

influence quant à la composition des programmes. Il a joué un assez grand nombre d'œuvres nouvelles, a choisi assez bien ces œuvres pour nous donner pleine confiance dans l'avenir. Il a compris que tout artiste de réelle valeur avait droit à la lumière, quels que fussent ses idées, son rang, sa réputation, son âge. Sans parti pris, comme sans faiblesse, il a ouvert ses portes à de jeunes hommes méritants, les a présentés au public qui ne demandait pas mieux que de les connaître et de les applaudir et qui, en effet, leur a réservé bon accueil. Je suis heureux d'en féliciter aujourd'hui M. Camille Chevillard et de l'encourager à persévérer dans cette voie de raison et de justice.

Précisément, il nous offrait, hier, la première audition d'un concerto pour piano de M. André Gédalge, ouvrage sérieusement, solidement bâti et des plus curieux. Ce concerto est fait sur un seul thème principal et trois motifs secondaires, qui sont exposés dans le morceau du début avec beaucoup de simplicité, de logique et de force. Ils se transforment dans l'*andante* et dans le finale, se mêlent et témoignent de la part de l'auteur d'une remarquable souplesse d'écriture. L'inconvénient d'un plan pareil, tracé et suivi avec une telle rigueur, est que l'intérêt décroît au fur et à mesure que l'on avance vers la conclusion. L'espoir qu'une mélodie nouvelle et imprévue naîtra, jaillira à côté du thème central ou des motifs accessoires est déçu à chaque instant par les contrepoints, les traits qui viennent se greffer sur ce thème, sur ces motifs, et il semble peu à peu que, dans ce travail, l'ingéniosité ait remplacé trop souvent l'émotion. N'importe! L'œuvre — très bien instrumentée d'ailleurs — qui commence de la meilleure façon et qui, en somme, reste de sentiment élevé, n'est pas à dédaigner. M. Henri Falcke l'a fermement et sûrement interprétée.

La spirituelle *Danse macabre*, de M. Saint-Saëns, où le violon de M. Séchiari a fait merveille; la puissante ouverture de *Gwendoline*, de Chabrier; les jolies *Scènes pittoresques*, de M. Massenet; les fragments habituels de *Parsifal*; la symphonie en *mi bémol* de Schumann complétaient le programme. Je veux noter l'admirable exécution de ce dernier ouvrage, si beau. A la manière dont M. Chevillard en traduit la poésie à la fois mélancolique, héroïque, passionnée et douloureuse, on sent qu'il aime profondément Schumann. Et comme il a raison.

Alfred Bruneau.

COURRIER DES THÉÂTRES

Ce soir:

A l'Odéon, 8 h., représentation populaire à prix réduits, *L'Ecole des femmes*, le *Malade imaginaire*.

— Au Théâtre lyrique de la Renaissance, 8 h., *Eros et Si j'étais roi*.

— Au théâtre Antoine, 8 h. 1/4, première représentation de *En paix*, drame en cinq actes et six tableaux, de M. L. Bruyère.

Varambant	MM. Antoine
Le docteur Collas	Gémier
Pierre Varambant	Arquillière
Raoul Mériel	Desfontaines
L'abbé	Janvier
1 ^{er} juge	Normand
2 ^e juge	Noizeux
Leblanc	Marsay
Mériel	Méré
Millet	Verde
Mathilde	Mmes Bellanger
Lucie	Heller
Mme Mériel	Barny

Répétition générale en matinée à 2 heures.

Le second début de M. Dessonnes, à la Comédie-Française, aura lieu le lundi, 22 janvier dans *On ne badine pas avec l'amour*, qui sera ainsi interprété:

Le baron	MM. de Féraudy
Blasius	Leloir
Bridaine	Laugier
Perdican	Dessonnes
Camille	Mmes Bartet
Rosette	Muller
Dame Pluche	Amel

A propos de *Diane de Lys* que l'on répète en ce moment à la Comédie-Française, il est intéressant de connaître l'opinion d'Alexandre Dumas fils, lui-même, sur les péripéties qui précédèrent la représentation et faillirent l'empêcher.

Voici donc ce qu'en disait Dumas:

Le drame de *Diane de Lys* a été écrit en 1852, interdit pendant huit mois et rendu l'année suivante. Pourquoi a-t-il été interdit? Pourquoi a-t-il été rendu? Mystère! Il a couru à ce sujet une foule de versions que j'ai laissé courir parce qu'elles ne pouvaient que servir à l'auteur en le posant en victime. On disait que MM. les censeurs prenaient leur revanche de la *Dame aux camélias*. — Parfait! — Que M. de Persigny voulait me punir d'avoir décliné l'honneur d'écrire la cantate du 15 août précédent. — Bravo! — Qu'un ambassadeur étranger avait demandé cette mesure, ce drame étant l'histoire d'une grande dame de son pays. Voyez-vous cet ambassadeur